

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence Sociologie

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Homme et des sociétés

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence de Sciences humaines et sociales, mention *Sociologie*, proposée par l'Université François Rabelais de Tours, vise à assurer une formation à l'étude et à la compréhension des faits sociaux. A l'issue de cette licence, les étudiants peuvent intégrer le marché du travail dans les domaines des études et du conseil, de l'intervention sociale et économique, et/ou de l'animation sociale. Ils peuvent se présenter aux concours spécialisés (écoles préparant aux métiers sociaux, concours des collectivités, écoles de journalisme, etc.). Ou encore, continuer par un master spécialisé ou un master centré sur un domaine professionnel (master spécialisé en ressources humaines, en gestion et promotion de la santé, en aménagement et urbanisme, en gestion du patrimoine, en alimentation...). Depuis 2010, un parcours a été créé au sein de la troisième année (L3) en collaboration avec l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale (IRFSS)-Croix Rouge de Tours. Ce parcours permet à des titulaires d'un diplôme d'État de niveau III en travail social, en poursuite ou en reprise d'études, d'obtenir une licence de *Sociologie*.

Analyse

Objectifs
L'objectif affiché est de fournir un socle polyvalent (sociologie, anthropologie et démographie) de connaissances des processus sociaux. La maîtrise des compétences transversales techniques et méthodologiques (capacités rédactionnelles, méthodologies, anglais, etc.) ainsi que le développement de compétences plus personnelles (esprit critique, curiosité, etc.) et l'acquisition de connaissances pratiques destinées à faciliter l'insertion professionnelle (rédaction de CV, etc.) sont également affichés comme des objectifs de la formation.
Organisation
La formation s'organise sur trois années. On observe un équilibre entre les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD). Cependant, le poids de ces derniers diminue avec les années et un tutorat est mis en place sur les deux premières années. Les apports théoriques suivent une progression allant des enseignements fondamentaux, traversant toute formation (semestres 1, 2, 3 et 4), vers des connaissances plus spécialisées. Une place importante est accordée à l'enseignement de la méthodologie et à la pratique du terrain. La certification en langue (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur-CLES), informatique et internet (C2i) sont également des objectifs de la formation.
Positionnement dans l'environnement
La licence de Sciences humaines et sociales, mention <i>Sociologie</i> de l'Université de Tours existe depuis une quarantaine

d'années. Elle est unique dans la région Centre et dans l'académie Orléans-Tours. Les deux autres licences de sociologie de la comUE sont éloignées géographiquement (Limoges) ou différentes (Poitiers). Elle occupe par ailleurs une position importante dans le paysage des licences du champ *Sciences de l'Homme et des sociétés* de l'Université avec une volonté d'ouverture vers d'autres disciplines (Histoire, Géographie, Musicologie, etc.). L'implantation territoriale est marquée par des partenariats socio-économiques locaux solides (IRFSS-Croix Rouge de Tours, Observatoire des inégalités, SCOP Engrenages).

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de 20 enseignants-chercheurs titulaires (16 maître de conférences [MCF] et 4 professeurs des universités [PR]), de 12 enseignants contractuels (2 attachés temporaires d'enseignement et de recherche [ATER] et 10 chargés de cours) d'1 professeur certifié [PRCE] d'anglais, d'1 enseignante de français, d'1 ingénieur audiovisuel (contractuel UFR-unité de formation et de recherche) et de 2 secrétaires pédagogiques. L'analyse montre que plus de la moitié des enseignements en licence est donnée par des enseignants non titulaires, notamment durant la première année (72 % et 49 % des enseignements de première année semestre 1 et 2 respectivement contre 4 % et 6 % pour les PR et 24 % et 45 % pour les MCF).

La direction de la licence est, quant à elle, assurée par un enseignant-chercheur intégré au conseil de département. Le responsable de la mention assure également la direction pédagogique de chaque année de licence. Malgré cette « centralisation », les équipes pédagogiques se réunissent fréquemment.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Ces quatre dernières années les effectifs ont augmenté : plus 16,8 % entre 2012 et 2016 (de 370 à 432 étudiants). Mais, le taux d'abandon est supérieur à 50 % en 2014-2015, contre 39 % en 2011-2012. Quant aux étudiants présents, le taux de réussite (83,3 % en 2014-2015 pour l'ensemble de la licence, 82 % pour les étudiants en L1) est aussi en très légère diminution depuis quatre ans (il était de 87,7 % en 2011-2012). Le nombre important d'abandons et la diminution du taux de réussite s'expliquent en partie par l'hétérogénéité du public (origine sociale des étudiants et/ou en termes de préparation à des études universitaires, étudiants issus de bacs professionnels). Une réflexion est en cours sur la mise en place de dispositifs de suivi plus individualisés des « décrocheurs ».

Place de la recherche

Les titulaires de l'équipe pédagogique de la licence sont associés essentiellement à l'unité mixte de recherche (UMR) « Citeres » (Cités, territoires, environnement et sociétés). Par ailleurs, la place de la recherche dans la licence est plus prononcée en troisième année, car les étudiants réalisent une enquête de terrain individuelle et assistent à des enseignements thématiques proposés en L3, en partie en rapport avec le master *Sociétés, villes et territoires*, dont les orientations sont adossées à l'équipe Cost de l'UMR Citeres.

Place de la professionnalisation

Le dossier fait état d'une connaissance « indirecte » du monde professionnel par le biais des contrats de recherche des enseignants-chercheurs, financés en général par la région et/ou à travers le partenariat avec l'institut régional de formation sanitaire et sociale. Certains professionnels interviennent ponctuellement dans des cours (par exemple le directeur de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale). Mais aucun professionnel extérieur à l'Université n'est directement en charge d'un enseignement.

Le dispositif MOBIL (Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence), uniforme à l'échelle de toute l'Université, et le projet de référentiel des compétences intégré dans un livret de licence contribuent à la sensibilisation au monde professionnel.

Place des projets et des stages

La place des projets est importante dans l'architecture de la licence : La réalisation de questionnaires et la conduite d'enquêtes de terrain sont des éléments de formation présents dans toutes les années. En revanche, les stages sont facultatifs.

Place de l'international

Il existe des conventions ERASMUS : accords avec la Turquie (Istanbul), la Roumanie (Iasi), l'Espagne (Salamanque), l'Islande (Akureyri), la Norvège (Trondheim), le Portugal (Coimbra), l'Allemagne (Chemnitz), l'Italie (Urbino) ; hors

d'Europe, avec l'Université d'Irkoutsk en Sibérie. Un accord avec une Université de Dehli est en préparation et un autre avec SUD-UE pour l'Amérique latine existe. La gestion des mobilités est également assurée, mais le nombre d'étudiants entrants et sortants impliqués reste faible voir nul.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La communication envers les lycéens et les mesures pour l'accueil et l'intégration des étudiants à la vie universitaire sont des points forts de la formation. L'aide à la réussite est également organisée (tutorats en L1). La vie étudiante est animée par la CASA (Corporation des Apprentis Sociologues et Anthropologues) qui organise des activités d'animation : café-débats, etc., et également des activités de soutien aux étudiants grâce notamment au parrainage. L'équipe est impliquée dans ces actions, et s'interroge sur les moyens de toucher tous les publics, notamment les étudiants de L1 décrocheurs ou en échec.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les enseignements sont organisés en cours magistraux articulés avec des travaux dirigés pendant les deux premières années ou sans travaux dirigés en troisième année car l'autonomie des étudiants est plus importante. Les étudiants ayant des besoins spécifiques sont pris en charge et le Régime Spécial d'Etudes est garanti par une charte.

Il n'y a pas de mutualisation d'enseignements entre les différentes mentions.

Les technologies de l'information et de la communication sont utilisées comme supports pédagogiques lors des séances de travaux dirigés (recherches documentaires ou d'informations en ligne, visionnage de documents vidéo...). Le rapport fait état de l'utilisation de l'environnement numérique de travail (ENT) de l'Université pour déposer des documents utiles aux étudiants (diaporama projeté lors des séances, plans de cours, bibliographies, textes, documents complémentaires...). Ou encore des tutoriels informatiques en ligne préparés par un tuteur, afin d'aider les étudiants à maîtriser le logiciel de traitement des données, sans détailler précisément la plus-value apportée en dehors de la mise à disposition de documents.

Evaluation des étudiants

Les modes d'évaluation sont diversifiés (oral et écrit, individuel et collectif, devoir sur table ou à la maison) et permettent de tester différents formats d'expression. L'information concernant les modalités d'examen est bien diffusée avant l'examen, et conformément à la réglementation, les étudiants ont la possibilité d'avoir un retour commenté sur les copies après correction sans que l'on sache si ce retour a lieu pendant les cours.

Suivi de l'acquisition de compétences

L'acquisition de compétences est prévue dans l'organisation progressive de la formation. Conformément au modèle européen, le supplément au diplôme est renseigné, notamment en ce qui concerne les compétences acquises.

Suivi des diplômés

Il n'existe pas d'enquête approfondie sur l'insertion professionnelle des étudiants. A défaut, le dossier fait état d'une enquête réalisée sur un échantillon de 42 licenciés en 2012-2013. Parmi eux, 16 anciens étudiants occupent actuellement un emploi (7 sont professeurs des écoles, 5 travaillent dans le domaine du travail social ou de l'animation). 2 autres sont actuellement en service civique et 2 en doctorat. 12 anciens licenciés sont encore en formation (8 en master et 4 en école de travail social). Cette rubrique gagnerait à être mieux renseignée par l'observatoire de la vie étudiante (OVE).

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement est confondu avec le conseil de département, ce qui est contraire aux attentes. Cela permet de réunir régulièrement l'ensemble des intervenants titulaires ainsi que les délégués étudiants, mais l'inconvénient est l'absence de professionnels et d'un ordre du jour centré sur les thèmes propres au perfectionnement de la licence.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'effort de communication envers les lycées et la bonne connaissance des publics accueillis.
- La volonté de mettre en place des collaborations internes (musicologie, géographie, histoire) et les partenariats externes : Onpes, l'IRFSS.

Points faibles :

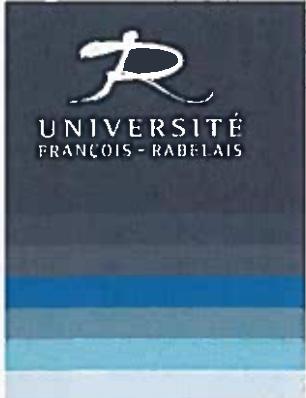
- Le nombre important d'abandons en première année et un dispositif d'aide qui s'avère peu pertinent pour ces étudiants « décrocheurs ».
- La diminution progressive du taux de réussite.
- L'absence de stage obligatoire.
- Une mobilité internationale très faible.
- L'absence de suivi des diplômés par l'OVE qui constitue une faiblesse pour le pilotage de la formation.
- L'absence d'un conseil de perfectionnement conforme aux exigences réglementaires.

Avis global et recommandations :

La mention de licence de *Sociologie* est globalement satisfaisante malgré les nombreux points faibles listés ci-dessus.

Le nombre important de défaillances (51 % en L1) devrait être au cœur de la réflexion de l'équipe de pilotage en s'interrogeant sur ses causes. Il conviendrait d'évaluer la pertinence de la répartition des cours en première année (en particulier le surinvestissement de non titulaires). La question de l'efficacité du plan licence (système de tutorat, effectifs réduits pour les TD d'enquête de terrain, poids très important des TD en première année) devrait également être posée car il ne semble pas s'adresser aux « décrocheurs ». Le suivi des diplômés et des étudiants devrait être mieux pris en compte. La dimension internationale mériterait d'être plus soutenue. Enfin, il conviendrait de mettre en place un conseil de perfectionnement.

Observations de l'établissement



Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix